

RAPPORT DE LA 43^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

Mission de l'ITC :

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Décembre 2009
Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Quarante-troisième session
Genève, 14 - 15 décembre 2009

© **Centre du commerce international 2009**

ITC/AG(XLIII)/232

Tables des matières

OUVERTURE DE LA SESSION.....	1
RAPPORT ANNUEL 2008 ET RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ACTIVITÉS POUR 2009.....	3
DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ POUR 2010	5
PLAN STRATÉGIQUE 2010–2013	6
RÉPONSES DE LA DIRECTION	7
CONTRIBUTIONS DES DONATEURS.....	9
ALLOCUTION DE CLÔTURE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE.....	10

Rapport de la 43^{ème} réunion du Groupe consultatif commun de l'ITC

14 et 15 décembre 2009

OUVERTURE DE LA SESSION

1. S.E Mme Emina Keco-Isakovic, ambassadrice de la Bosnie-Herzégovine, Présidente de la 42^{ème} réunion du groupe consultatif commun (GCC), a ouvert la séance. Elle a rendu hommage à la Directrice exécutive de l'ITC et à son équipe pour le travail accompli au cours de l'année écoulée en particulier dans le domaine de la mise en oeuvre des réformes. Elle a remercié un certain nombre de pays donateurs pour les annonces qu'ils ont faites concernant leur soutien financier à l'organisation. Elle a ensuite invité S.E M. Dennis Francis (Trinité-et-Tobago), qui avait accepté de présider la 43^{ème} réunion, à prendre place sur le podium.

Discours d'ouverture du Président de la 43^{ème} réunion, S.E. M. Dennis Francis

2. S.E M. Francis a exprimé ses remerciements à son prédécesseur et a souhaité la bienvenue aux représentants de l'OMC et de la CNUCED – au Directeur général, Pascal Lamy et au Secrétaire général adjoint, Petko Draganov. Il a rappelé que la réunion de deux jours avait pour principal objectif d'examiner le programme de travail de l'ITC – les résultats accomplis en 2008 et en 2009 et les futurs travaux prévus pour 2010 et pour les années suivantes. Il a également indiqué que les membres allaient avoir l'occasion d'annoncer leurs contributions extrabudgétaires.

Déclaration de Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC

3. M. Lamy a fait observer que le GCC 2008 s'était déroulé à un moment caractérisé par l'aggravation de la crise économique mondiale. L'expérience montre aujourd'hui que la crise n'avait pas seulement affecté sérieusement les pays en développement, mais elle a également menacé d'annuler les gains obtenus à mesure que les objectifs de développement étaient atteints et que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) étaient réalisés.

4. M. Lamy a fait observer que la récente Conférence ministérielle de l'OMC a réaffirmé l'importance de conclure, en 2010, les négociations commerciales du Cycle de Doha pour permettre aux pays en développement de tirer pleinement parti de l'ouverture du commerce.

5. Le Directeur général de l'OMC a salué le nouveau programme commun mis en place entre l'OMC, l'ITC et le CIR de renforcement des capacités pour aider à soutenir les pays les moins avancés (PMA) dans le processus d'accession à l'OMC. Il a noté que les donateurs ont manifesté leur volonté de soutenir le programme.

6. M. Lamy a fait observer que le Comité de l'administration, du budget et des finances avait approuvé le 7 décembre 2009 le budget de l'OMC pour 2010–2011, qui prévoit des augmentations de 8,21% et de 5,86% de la contribution de l'OMC au budget de l'ITC pour les années 2010 et 2011 respectivement. Il s'attend à ce que cette contribution soit approuvée par le Conseil général de l'OMC cette semaine.

7. S'agissant du Document de programme consolidé de l'ITC étant actuellement examiné par le GCC, M. Lamy a salué le suivi de l'ITC concernant son engagement à renforcer ses capacités en matière de surveillance et d'évaluation. Il a également salué l'accent mis sur la diversification et la compétitivité en matière d'exportation dans les PMA et

a déclaré qu'il était essentiel que les pays en développement intègrent eux-mêmes le commerce dans leur stratégie de développement. En 2010, l'ITC devrait s'efforcer, en priorité, de faire mieux comprendre les principaux obstacles à la diversification et à une compétitivité accrue dans ces pays et à mieux intégrer le commerce dans les stratégies de développement. Il s'agit, selon l'orateur, de mieux identifier les obstacles, afin de les résoudre efficacement, y compris en encourageant les coalitions entre les secteurs public et privé.

Déclaration de M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED

8. M. Draganov a déclaré que la crise économique actuelle a été en constante évolution, posant directement un défi à l'objectif de développement fondé sur la croissance par les exportations. Il a indiqué que certains signes montraient qu'une reprise du commerce était probablement en cours, mais elle risquait de ne pas être stable ni solide. Les entreprises des pays en développement devraient, par conséquent envisager de se diversifier dans de nouveaux marchés et de nouveaux produits.

9. Or, le secteur privé ne pouvait pas espérer atteindre cet objectif par ses propres moyens. Pour ce faire, il faudra instaurer des politiques, des réglementations et des institutions gouvernementales favorables, pour prendre des mesures incitatives et améliorer la productivité et la compétitivité. L'ITC a un grand rôle à jouer dans le soutien qu'il peut apporter au secteur privé des pays en développement afin de lui permettre de saisir les nouvelles opportunités du marché et de créer des capacités commerciales.

10. M. Draganov a noté avec satisfaction les engagements pris par la CNUCED, l'ITC et l'OMC destinés à renforcer la coopération entre les institutions, et les résultats remarquables issus de leur participation au Groupement interinstitutions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination concernant le commerce et la capacité de production. Il a souligné qu'il était important que les trois agences fassent tout leur possible pour montrer les relations institutionnelles qui les lient et identifier leur mandat et domaines de compétence sans ambiguïté. Il a exhorté les donateurs à soutenir les trois agences dans les efforts qu'elles déploient pour dispenser des conseils et mettre en œuvre des initiatives conjointes et pour garder à l'esprit leurs objectifs de cohérence et de coopération.

Discours d'ouverture de Mme Patricia Francis, Directrice exécutive de l'ITC

11. Mme Francis a souhaité la bienvenue aux délégués de la 43^{ème} réunion du Groupe consultatif commun, notant que les tâches prévues pour ces deux jours étaient de passer en revue les travaux de l'ITC en 2009 et d'énoncer les priorités pour 2010. Elle a évoqué la conjoncture économique mondiale dans laquelle s'inscrit cette réunion et a déclaré que certains membres qui y assistaient n'auraient pas dû affronter une période d'incertitude financière de ce type dans leur vie professionnelle.

12. La Directrice exécutive a constaté que la crise économique, ajoutée aux crises potentielles du climat, de l'environnement, de l'énergie et des produits alimentaires risquait de créer un mélange détonant qui éloignerait chaque jour davantage la réalisation des OMD. La reprise ne serait ni rapide ni progressive, et la contribution de l'ITC à cette reprise devait servir à atteindre des degrés plus élevés en matière d'équité.

13. Parallèlement, elle a déclaré que les périodes de défi pouvaient signifier des périodes d'opportunités. Ce qui importait n'était pas seulement de « faire une bonne action », mais également de « la faire bien ». Pour parvenir à un développement durable, il fallait agir autrement. En particulier, les retours sur investissement devaient être appréciés au regard d'une approche triple d'avantages sociaux, environnementaux et économiques, pour aboutir à un développement bénéfique pour les populations, la planète et la prospérité;

les pratiques existantes devaient être revues à la lumière de leur futur impact possible; et il convenait de reconnaître la nécessité de faire des compromis et d'aboutir à un consensus. L'effort en vue de la reprise doit avoir pour finalité une plus grande équité.

14. Mme Francis a affirmé que les piliers essentiels favorisant la réussite commerciale et le maintien de la compétitivité étaient la planification stratégique à long terme, la flexibilité et l'adaptation pour répondre aux changements et suivre les innovations et établir des partenariats et forger des alliances à l'échelle de la région, entre les régions et entre les secteurs privé et public.

15. En termes de stratégie, l'ITC se situe dans la deuxième année de son cycle de planification stratégique et ayant achevé son processus de gestion du changement, il peut mettre l'accent maintenant sur la qualité, la fourniture, les résultats et l'impact. Une unité spécialement consacrée à ces buts a été mise en place pour gérer le processus de renforcement de programmes importants. La mise en oeuvre de recommandations liées à la Gestion de cycle de projet a débuté tandis qu'un Comité d'assurance qualité de projets a été institué.

16. Les OMD liés à la réduction de la pauvreté, à la question du genre et à l'environnement sont maintenant constamment intégrés aux projets de l'ITC lorsque cela s'avère nécessaire. Des programmes nouveaux concernant les femmes et le commerce et l'environnement et liés aux changements climatiques devraient être lancés en 2010.

17. Concernant l'adaptation, les bureaux régionaux de l'ITC continuent d'améliorer les connaissances et la compréhension des besoins des pays clients, travaux reflétés dans la conception des programmes d'assistance technique. La mise à disposition de biens publics mondiaux comme les données commerciales mensuelles permettait aux clients d'agir en temps opportun au niveau local.

18. S'agissant des partenariats, elle a fait observer que pour la troisième année, l'agence publiait son Enquête de la clientèle, définie pour veiller à ce que l'ITC réponde mieux aux besoins des membres. Il en ressort que la satisfaction à l'égard des résultats de l'agence progresse régulièrement – passant de 38% en 2007 à 43% en 2008 puis à 56% en 2009 – mais que du travail reste à faire.

19. Mme Francis a noté que le Comité de direction des seniors (SMC) avait été conçu pour diriger les relations spéciales avec les organisations partenaires et assurer de la sorte un maximum de cohérence. Au cours de l'année, l'ITC a collaboré avec l'OMC, la CNUCED, la Banque mondiale, l'ONUDI, le CIR, FLO, le PNUAD et le Groupement interinstitutions.

20. Mme Francis a conclu en décrivant les diverses caractéristiques propres à la réunion du GCC de 2009, notamment celles qui concernaient une table ronde de deux heures axée sur la stratégie des exportations. Elle a remercié toutes les organisations mères et les partenaires de l'organisation pour le soutien qu'ils lui ont apporté et a dit sa confiance de voir que l'année 2010 serait l'occasion pour l'ITC de contribuer à une communauté de valeurs communes et de réseaux favorisant la prospérité.

RAPPORT ANNUEL 2008 ET RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ACTIVITÉS POUR 2009

21. La Directrice exécutive a présenté les deux rapports. Elle a déclaré que la structure du Rapport annuel 2008 à l'image de celle de 2007 était articulée autour de la contribution aux OMD et des progrès régionaux, dans la mesure où ces derniers représentaient des domaines clés pour le GCC des années précédentes. Le Rapport préliminaire pour 2009

était structuré par rapport au programme et aux réponses internes de fourniture de services tels que présentés dans le Plan stratégique de l'ITC et approuvé par le GCC de 2008. Cela afin de permettre de mesurer les résultats de l'agence par rapport aux engagements qu'elle a pris au cours du GCC de l'année dernière. La Présidente a précisé que le Rapport annuel final de 2009 prévoit des indicateurs et des annexes présentant la portée des travaux de l'agence de la même manière que le Rapport de 2008. Si, en 2009, l'organisation rend compte d'indicateurs sur la production des travaux, en 2010, elle rend compte des résultats et devrait progressivement se tourner vers le système de l'appréciation de l'impact à mesure que le processus de gestion basée sur les résultats (RBM) évolue au sein de l'ITC et de ses partenaires.

Présentation des informations financières

22. La Directrice de l'appui aux programmes a présenté un aperçu de la situation financière de l'ITC, notamment en ce qui concerne le financement du budget ordinaire (RB) et le financement extrabudgétaire (XB) et la réserve d'exploitation. Elle a déclaré qu'en raison des fluctuations des taux de change ces dernières années, le budget ordinaire affichait une augmentation progressive, mais en termes réels, les ressources avaient été relativement stables dans le temps, avec des hausses réelles limitées. Pour les années 2010–2011, l'organisation espérait qu'en l'absence d'augmentation substantielle ces dernières années, il serait possible d'affecter des ressources supplémentaires au budget régulier pour permettre de créer de nouvelles allocations. Ces postes budgétaires permettraient à l'ITC d'apporter des réponses personnalisées aux besoins identifiés dans les régions et les pays les plus pauvres, et viendraient soutenir ses compétences fondamentales. La directrice a déclaré que les dépenses prévues en 2009 s'élevaient à 32,4 millions de \$E.-U. au titre du budget ordinaire et à 34,9 millions de \$E.-U. au titre du financement extrabudgétaire, équivalant à un total de 67,4 millions de \$E.-U. Elle a fait observer que le niveau de fourniture d'assistance technique de l'ITC continue de progresser depuis 2002. Evoquant la réserve d'exploitation, elle a fait observer que l'organisation poursuivait ses efforts pour l'accroître jusqu'à atteindre son objectif de 15% de fourniture annuelle, soit près de 4,4 millions de \$E.-U., comme l'a fixé la 41^{ème} réunion du GCC en 2007. Actuellement, la réserve se situait à 2,35 millions \$E.-U.; les contributions supplémentaires de donateurs sont les bienvenues.

Débat général

23. Quelques 41 interventions au total ont été recensées à l'issue de la présentation du Rapport annuel de 2008 et du Rapport préliminaire pour 2009. Les délégués ont fait observer que 2009 a été une année particulièrement difficile pour leurs économies et que le commerce international a été sérieusement affecté par la crise mondiale financière et économique, et aggravé par les crises énergétiques et de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, le travail de l'ITC a joué un rôle plus important que jamais.

24. Les délégués ont fait l'éloge de la qualité de la documentation préparée par le secrétariat pour le GCC, et nombre d'entre eux ont jugé qu'elle constituait un progrès considérable et présentait un travail clair, cohérent et décisif. Ce travail reflétait les changements de l'approche de gestion, notamment par l'adoption de la gestion basée sur les résultats (RBM), lesquels ont été particulièrement appréciés. Toutefois, certains délégués étaient d'avis que beaucoup de travail restait à faire, et ont proposé à l'ITC de mener des travaux sur la définition de normes claires pour mesurer les résultats, sur l'évaluation des besoins, sur des indicateurs vérifiables et sur l'établissement de liens entre les réalisations, les résultats et les impacts sur le développement. Certains ont appelé à une plus grande transparence dans l'efficacité de l'organisation interne.

25. Dans leurs interventions, de nombreux délégués ont souligné la nécessité pour l'ITC de mettre la priorité sur ses avantages comparatifs, en particulier sur les travaux destinés à

renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) à intégrer le système commercial multilatéral, et également sur les objectifs destinés à améliorer les activités des Institutions d'appui au commerce (IAC) mises à disposition pour soutenir les entreprises. L'accent mis sur l'amélioration de la compétitivité commerciale a été loué et les délégués ont convenu avec MM. Lamy et Draganov que l'importance du rôle de l'ITC en tant que pourvoyeur d'assistance technique spécialisée dans le secteur privé ne pouvait être exagéré.

26. Les délégués ont pour la plupart évoqué avec satisfaction les liens établis entre les programmes de l'ITC et le soutien accordé aux pays dans leurs efforts destinés à réaliser des OMD. Certains ont particulièrement souligné la nécessité d'accomplir davantage d'efforts pour intégrer les préoccupations liées à la question du genre et de mettre la priorité sur le rôle des femmes entrepreneurs. Certains ont également noté l'importance d'incorporer dans les programmes de l'ITC les préoccupations sur les changements climatiques – qui sont appelés à affecter les pays les plus pauvres de manière disproportionnée – et d'autres aspects de l'environnement.

27. On a observé qu'une grande majorité avait exprimé sa satisfaction sur l'accent mis sur la promotion du commerce régional et intra-régional et sur l'importance accordée aux PMA, PDSL, PEID et à l'Afrique subsaharienne dans la planification de l'ITC. Toutefois, certaines régions (Europe orientale, Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes) ont manifesté leur préoccupation de voir que certaines régions semblaient bénéficier moins de soutien de l'ITC qu'ils n'en avaient besoin dans le contexte actuel de morosité. Des délégations ont également exhorté l'ITC à élaborer des programmes plus importants dans leur pays ou régions.

28. Les délégués ont réservé un accueil favorable aux discours d'ouverture du Directeur général de l'OMC, du Secrétaire général adjoint de la CNUCED et de Patricia Francis, et ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'amélioration de la collaboration et de la cohérence entre les programmes des trois organisations, particulièrement dans le Groupe inter-institutions sur le commerce et les capacités de production du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres institutions fournissant une assistance ATLC. Certains ont appelé l'ITC à poursuivre son rôle essentiel dans le Cadre intégré renforcé (CIR) et à garantir que tous ses programmes mis en œuvre dans les PMA soient coordonnés avec le CIR.

29. De nombreuses délégations ont souligné l'importance de l'initiative de l'Aide pour le commerce et ont dit qu'elles considéraient le développement du secteur privé comme un élément important de cette initiative. Des délégués des pays en développement ont dit être satisfaits du soutien des pays donateurs accordé au financement extrabudgétaire de l'ITC et les ont encouragés à poursuivre ce soutien.

DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ POUR 2010

30. Le Document de programme consolidé (DPC) pour 2010 a été présenté par le Directeur du Bureau de la politique et du programme. Le Directeur a expliqué que le rôle du DPC était de faire office de lien entre le Plan stratégique de quatre ans et les opérations de l'ITC. Ce document avait pour but de fournir aux pays clients, aux partenaires institutionnels et aux donateurs de l'ITC une vision plus détaillée et une compréhension du programme de travail proposé à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et d'offrir une base pour examiner les priorités et le financement en consultation avec les partenaires. Le modèle du DPC a été adapté pour tenir compte des observations faites lors du GCC de 2007 et de 2008. Il met la priorité sur une description claire des plans de l'ITC par région et domaines de travail, présente les liens entre les travaux et les OMD, fournit des informations

approfondies sur les réalisations et résultats prévus et sur les sources de financement, et prévoit une description claire des utilisations futures des fonds extrabudgétaires.

Débat général

31. Les délégués ont réservé un accueil favorable au DPC pour 2010, estimant qu'il représentait un progrès considérable par rapport aux années précédentes et une base solide pour examiner les activités de l'ITC de l'année à venir. Le document a été décrit comme étant une lecture accessible et bien élaborée. L'accent mis continuellement sur les besoins des PMA a été bien apprécié par les donateurs, les PMA et autres pays en développement. Toutefois, certains délégués ont exhorté l'organisation à tracer une frontière plus nette entre le DPC et le Plan stratégique.

32. Les délégués ont fait observer que la réduction de la pauvreté représentait l'objectif global sur lequel reposaient tous les travaux de l'ITC en matière de soutien aux exportations et au commerce et ont demandé à l'ITC d'élaborer des indicateurs plus clairs pour mesurer l'impact des programmes du commerce et des exportations sur la pauvreté.

33. Les délégués ont particulièrement bien accueilli la priorité accordée au programme OMD et les Femmes et le commerce a été fréquemment cité ainsi que le programme révisé sur le commerce et l'environnement visant à intégrer l'accent important mis sur les retombées du commerce dans les pays en développement.

34. Les délégués ont également apprécié les travaux proposés sur les mesures non tarifaires (MNT) qui posent un défi croissant aux économies en développement et ils ont exhorté fermement l'ITC à recueillir et à diffuser davantage de données sur ces mesures, de sorte que les parties prenantes, notamment le secteur privé, puissent s'atteler au problème.

35. Certains délégués ont fait part de leur préoccupation de voir qu'une grande partie du financement extrabudgétaire, qui devrait couvrir 55% de la fourniture de services de l'ITC en 2010, avait déjà été utilisée. Certains ont soulevé la question de savoir comment les priorités seraient établies en matière de dépenses sachant que les contributions volontaires anticipées étaient déjà affectées. Des délégués ont demandé comment l'ITC maintiendrait sa priorité sur les objectifs stratégiques au regard du niveau de fiabilité des fonds extrabudgétaires et des affectations des donateurs. Certains ont exprimé leur préoccupation de constater que la hausse des demandes sollicitant l'organisation risquerait d'aboutir à un trop grand morcellement de l'organisation, diminuant, de ce fait son efficacité.

PLAN STRATÉGIQUE 2010–2013

36. Le Directeur exécutif adjoint a présenté le Plan stratégique de l'ITC couvrant la période 2010–2013. Il a déclaré que les similitudes avec le Plan élaboré l'an dernier pour le GCC étaient délibérées – la structure était la même, même si le contenu a été actualisé. Le Plan résultait d'un processus collectif d'intégration des contributions des membres du Comité de direction, partageant une vision commune de ce qu'ils voulaient atteindre en termes d'impact et de moyens. Les modifications et les améliorations apportées à ce second plan ont démontré la valeur de l'approche de cycle continu. Le Plan a été élaboré de manière plus définie et plus claire même si les réponses globales en matière de fourniture de programme suivaient une cohérence avec le plan original. Un ajout majeur a été incorporé concernant les jalons et les cibles fixés au cours de la période de quatre ans. Les éléments clés du Plan prévoyaient une plus grande importance accordée à l'Aide pour le commerce, notamment un soutien apporté aux pays sollicitant l'accession à l'OMC; la prise en compte des défis mondiaux actuels; une collaboration intensifiée avec les agences partenaires; une amélioration des processus d'assurance de la qualité; et le transfert du

portefeuille d'activités de l'ITC vers une prééminence de programmes plus vastes échelonnés sur plusieurs années.

Débat général

37. Treize délégations sont intervenues dans le débat général et ont accueilli favorablement le Plan stratégique, qu'elles ont jugé meilleur que celui de l'an dernier. Les priorités indiquées, mettant l'accent sur des régions géographiques et l'assistance aux PMA, aux PDSL, aux PEID et à l'Afrique subsaharienne, ont été appréciées. Les délégués ont également été satisfaits de l'importance accordée aux ODM et ils ont déclaré qu'il était essentiel qu'ITC continue à se concentrer sur le secteur privé et les PME.

38. Plusieurs délégations ont estimé que des progrès ont été accomplis, mais qu'il restait encore davantage à faire pour aligner le plan sur l'approche gestion axée sur les résultats. Certains délégués ont approuvé l'indication des étapes clé, mais auraient préféré qu'elles soient décrites en tant que résultats ou impacts, au lieu d'activités. Ces étapes et les repères doivent être détaillés plus clairement. Des points de référence nettement définis pour faciliter la mesure des performances ont été demandés plusieurs fois. La nécessité d'assurer un suivi sur le long terme aussi bien que sur l'impact immédiat a été soulignée et certains délégués ont insisté sur l'importance des fonctions de suivi et d'évaluation à l'ITC.

39. Une articulation et une définition plus claire des objectifs à divers niveaux, et des liens entre eux, ont également été jugées nécessaires. Plusieurs délégués ont demandé à ce qu'à l'avenir, les modifications du plan soient signalées plus clairement afin qu'ils puissent suivre l'évolution du document.

40. En ce qui concerne les ODM, il fut demandé de renforcer la tâche analytique afin de mieux mettre en valeur les liens entre les projets et les programmes d'ITC et les ODM, notamment dans le domaine du commerce et de la réduction de la pauvreté. Certains délégués ont invité à se préoccuper davantage sur les questions des femmes et le commerce, des changements climatiques et de la sécurité alimentaire. Il fut remarqué que 80% à 90% des femmes dans les pays en développement travaillaient dans le secteur informel et qu'il était nécessaire d'appliquer des programmes spécifiques pour résoudre ce problème.

41. Il a de nouveau été réclamé une meilleure répartition géographique des ressources du Centre, en attirant l'attention en particulier sur l'activité limitée de l'ITC dans les régions d'Europe orientale, d'Asie centrale, d'Amérique latine et les Caraïbes. Même si les pays de cette région reçoivent une aide de l'UE et d'autres donateurs, ils ont encore besoin de l'expertise de ITC.

42. Des délégués ont appelé l'ITC à élaborer des études de faisabilité globales en impliquant des experts locaux avant de s'engager dans des projets et des programmes. Ils se sont félicités de constater que l'attention se tournait davantage vers les projets plus larges et à plus long terme qui, non seulement ont un plus grand impact, mais également comportent des coûts de transaction réduits.

RÉPONSES DE LA DIRECTION

43. En réponse aux questions soulevées durant le débat, la Directrice exécutive a déclaré que l'ordre de priorité des programmes et des projets, si les ressources financières étaient limitées, serait aligné sur les indications du Plan stratégique. Il est essentiel de maintenir un équilibre entre réussir l'impact et ne pas distribuer les services trop superficiellement.

44. Sur la question du niveau d'activité de l'ITC plutôt bas dans certaines régions par rapport à d'autres, la Directrice exécutive a déclaré qu'étant donné les ressources très limitées de l'organisation par rapport aux besoins, elle devait prendre soin de ne pas trop étendre sa portée afin de ne pas diluer les avantages de ses interventions. Il est également important pour l'ITC d'investir dans sa propre infrastructure et ses outils de gestion financière, si elle doit rendre compte de services de qualité selon les exigences des membres. Les ressources, aussi bien humaines que financières ne sont pas infinies; en conséquence l'ITC doit établir des priorités en fonction du Plan stratégique qui met l'accent sur l'assistance aux PMA, PDSL, PEID et à l'Afrique subsaharienne.

45. Se référant aux observations sur la progression de l'introduction de la gestion basée sur les résultats, la Directrice exécutive a apprécié l'intérêt porté à ce sujet et déclaré qu'il s'agit d'un processus itératif et que la direction était consciente de la nécessité de se concentrer davantage sur les rapports et d'effectuer des analyses plus systématiques. Des progrès ont été accomplis mais il reste encore beaucoup à faire.

46. À la question sur la publication du rapport d'audit BSCI, la Directrice exécutive a répondu que l'organisation n'avait pas encore reçu de rapport informel ni n'avait été invitée à une interview finale. Dès qu'il sera reçu, le rapport sera communiqué à tous les membres.

47. Sur les questions de la réduction de la pauvreté, elle a souligné l'importance accordée aux tâches de réduction de la pauvreté par l'exportation du PRPE, qui ont été mises en œuvre dans de nombreux programmes de l'ITC. Elle a, toutefois, ajouté qu'il n'était pas facile d'établir des indicateurs pour mesurer l'impact de ces actions : par exemple, le rapport entre la création de la capacité des IAC à acquérir la connaissance suffisante du marché pour être en mesure d'interpréter les tendances pour différencier les marchés et les produits et la réduction de la pauvreté dans les communautés ne pouvait pas être évalué aisément. Il fut remarqué toutefois qu'il existait une forte corrélation entre la croissance des PME et la réduction de la pauvreté.

48. Quant à la diffusion et à la poursuite des ODM, il fut souligné que les Biens publics mondiaux fournissent des informations stratégiques aux PME et aux IAC dans les pays en développement, gratuitement. Ceci fait partie de l'engagement de l'ITC à l'ODM 8 – contribuer à un système commercial multilatéral ouvert et conforme à des règles. Par ailleurs, des programmes qui parviennent directement à réduire la pauvreté, tels que PRPE, PRPT et Mode éthique, ont été mis en œuvre. D'autres programmes supplémentaires qui contribuent directement à ODM 3 et ODM 7 sont le TCCE et les Femmes et le commerce.

49. En ce qui concerne les points de références pour les IAC, le directeur de la division Support aux entreprises et institutions a expliqué que le benchmarking de l'ITC n'était pas un système de classement mais un outil d'autoévaluation pour aider le processus d'amélioration continue des IAC avec la diffusion d'informations sur les bonnes pratiques. En fournissant un meilleur soutien aux PME locales, le plan de benchmarking devrait aider les IAC à mieux contribuer au développement des communautés et à la réduction de la pauvreté en favorisant l'investissement et le développement durable des exportations. Les IAC, notamment dans les PMA, les PDSL et les PEID, ont besoin de s'assurer qu'elles satisfont les besoins des partenaires et des clients en utilisant au mieux les ressources souvent limitées, y compris le personnel.

50. Sur la question des coûts apparemment élevés de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre des programmes, le directeur de la politique et des programmes a expliqué que l'estimation donnée dans le DPC couvrait une large partie de la fourniture technique interne, qui ne pouvait pas être incluse dans les frais généraux. Il fut en même temps précisé qu'ITC était davantage une agence d'assistance technique qu'une traditionnelle agence de développement.

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

- Allemagne : Outre le financement des salaires de trois agents professionnels (JPO), contribuera €2 millions en 2010, dont l'accord sera signé incessamment. Les contributions seront à titre provisoire pour les projets directement liés aux ODM, tels que le commerce pour le développement durable et le Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation, et elles restent ouvertes à d'autres projets.
- Canada : 4,5 millions-6,5 millions de dollars canadiens en 2010 à verser au PACT, en fonction de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet; 1.9 millions de dollars canadiens pour ENACT en 2010–2011. Le total pour PACT est de 19,8 millions de dollars canadiens pendant plusieurs années, et 9,1 millions de dollars canadiens pour ENACT, également sur plusieurs années.

Le Canada apporte une assistance constante, en particulier, aux larges projets PACT et ENACT, destinés à renforcer le lien institutionnel de la coopération entre le secteur privé et le secteur public pour aider les entreprises à profiter de la libéralisation des réglementations.

- Chine : 90 000 \$E.-U. en 2010, plus une contribution en nature pour la création de capacité dans le coton pour les PMA africains. La contribution représente une augmentation de 12,5% par rapport à 2009, et dépend de l'approbation du Parlement du Peuple chinois.
- Finlande : ce pays continuera à financer le poste d'une JPO en 2010. La contribution finlandaise pour 2010–2011 n'a pas encore été versée, ce pays entend poursuivre sa coopération avec l'ITC. La Finlande a augmenté son assistance à l'ITC en 2009 et considère le Centre comme un important partenaire en matière d'assistance technique liée au commerce (ATLC).
- Norvège : 15 millions-18 millions de couronnes norvégiennes en 2010, ce qui représente une aide considérable.

L'Aide publique au développement se maintient à environ 1%, mais le gouvernement s'attache davantage aux questions de changement climatique et aux forêts. Ceci peut avoir des répercussions par la suite sur l'Aide pour le commerce.

- Nouvelle-Zélande : 250 000 dollars néozélandais en 2010 pour le budget principal. C'est la troisième année consécutive de contributions de la Nouvelle-Zélande à l'ITC.
- Pays-Bas : €15,88 millions pendant quatre ans, avec un maximum de €3,97 millions en 2010, sous réserve du vote du Parlement. Priorité aux PMA en Afrique.
- Roumanie : 135 000 \$E.-U. pour la Géorgie – analyse du marché commercial et création de capacité. C'est la première contribution de la Roumanie à l'ITC.
- Royaume-Uni : £5,4 millions sur 3 ans, dans 3 domaines stratégiques: les femmes et le commerce, les mesures non tarifaires et la réforme interne.
- Suède : 120 millions de couronnes suédoises, soit 17 millions de \$E.-U., pendant 4 ans, de contributions volontaires.

Ceci représente une augmentation en volume et en durée, conformément à la Déclaration de Paris et à l'Aide pour le commerce.

- Suisse : n'est pas en mesure de contribuer au premier compte du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC mais continuera à faire des donations sur le plan bilatéral. Elle explorera les modalités du Fonds d'affectation et pourrait y faire des contributions à l'avenir

Intervenant au nom des pays donateurs, la Suisse a proposé que l'ITC examine la possibilité de revoir la période de tenue des réunions annuelles du GCC et de tenir celles-ci dans le premier trimestre de chaque année afin de permettre un meilleur examen des activités menées l'année précédente.

LE TEXTE SUIVANT A ÉTÉ AJOUTÉ APRÈS L'ADOPTION DU RAPPORT

Séance informelle sur les stratégies d'exportation

51. Le Directeur du Bureau des politiques et programmes a animé une séance informelle sur les stratégies d'exportation. Y avaient participé des panélistes de Jamaïque, d'Ouganda, de Roumanie et de Samoa. Les participants ont échangé leurs expériences en matière de stratégies à l'export et ont répondu à des questions posées par des délégués.

Séance de clôture

52. La séance de clôture a examiné le projet de rapport de la 43^{ème} réunion du GCC. Quelques délégués ont demandé que des corrections y soient apportées à la partie relative à leurs contributions extrabudgétaires. Ces demandes ont été acceptées et le rapport a été ensuite formellement adopté.

ALLOCUTION DE CLÔTURE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

53. La Directrice exécutive a remercié toutes les délégations pour leur participation tout au long des deux journées qu'a duré cette réunion du GCC ainsi que pour leur soutien et appui au travail de l'ITC. Elle a ajouté que les hauts responsables du Centre avaient suivi les débats avec attention et intérêt et avaient pris note des suggestions émises.

54. Faisant sien un commentaire d'une délégation selon laquelle la récompense pour un travail bien fait est davantage de travail encore, la Directrice exécutive avait convenu qu'il y avait encore beaucoup à faire pour réaliser les objectifs de l'ITC et a exprimé toute sa gratitude et sa reconnaissance pour les encouragements reçus affirmant qu'elle allait s'inspirer des expériences des uns et des autres.

55. L'essentiel était de ne pas perdre de vue les trois axes d'intervention et de rendre justice aux populations, à la planète et à la prospérité. Il faut faire ce qu'il y a à faire et bien, avait-elle dit d'emblée.

Mot du Président

56. Clôture de la réunion, le Président a exprimé ses remerciements à toutes les délégations pour leur participation active. Il était tout à fait légitime pour les parties prenantes de poser des questions à une organisation telle que l'ITC dont la mission est de servir les intérêts de ses utilisateurs. Il a apprécié le caractère franc et direct qui a caractérisé les questions posées lors des deux jours de réunion et s'est dit impressionné par les réponses pertinentes fournies par l'ITC.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC,
54-56, rue de Montbrillant,
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC,
Palais des Nations,
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

